



Communiqué de presse
Paris, 7 octobre 2025

Observatoire du système électrique renouvelable 2024 :

Sécuriser la souveraineté énergétique de la France passe inexorablement par l'accélération du développement des renouvelables électriques, pour sortir de nos dépendances aux énergies fossiles importées

France renouvelables publie l'édition 2024 de son Observatoire du système électrique renouvelable. La France ne sortira pas de sa dépendance aux énergies fossiles (qui représentent encore plus de 60 % de son mix énergétique) sans une montée en puissance rapide et durable des énergies renouvelables électriques et de l'électrification des usages. La trajectoire est connue : selon RTE, la consommation d'électricité passera d'environ 495 TWh aujourd'hui à plus de 700 TWh en 2050. Le solaire photovoltaïque et l'éolien, terrestre comme en mer, se placent au cœur de l'effort collectif à fournir d'ici là, en lien avec le développement des flexibilités, du stockage et à la modernisation des réseaux. Ensemble, ces leviers devront apporter entre +160 à +190 TWh d'électricité renouvelable.

Des capacités installées encore insuffisantes

En 2024, la France comptait **25 GW de puissance installée** en photovoltaïque, **23,5 GW** en éolien terrestre et **1,5 GW** en éolien en mer. Ces filières doivent désormais accélérer pour répondre à la hausse de la demande (mobilités, industrie, bâtiment, numérique) et consolider notre souveraineté énergétique en réduisant l'exposition de notre économie et des ménages aux chocs géopolitiques à la volatilité des prix.

Au-delà de l'énergie, c'est un projet industriel, territorial et social qu'il faut sanctuariser : les trois filières structurent l'économie réelle, avec plus de 80 000 emplois directs (**49 500** emplois dans le photovoltaïque, **25 600** dans l'éolien terrestre et **7 800** dans l'éolien en mer) et plus de 150 sites industriels répartis sur le territoire. Chaque parc, chaque centrale, chaque base de maintenance ancre des savoir-faire stratégiques, du dynamisme économique, des retombées fiscales locales et des chaînes de valeur européennes, garantes d'une autonomie technologique et industrielle que la France ne peut se permettre de perdre.

Stabilité et visibilité : des conditions indispensables à la transition

La souveraineté énergétique de la France ne peut être reportée. Dans un contexte d'instabilité politique et économique, le maintien du cadre réglementaire et la visibilité pluriannuelle des politiques énergétiques deviennent des impératifs. Les entreprises du secteur ont besoin de signaux clairs et pérennes pour investir, recruter et innover. Reporter ou brouiller les trajectoires énergétiques, c'est fragiliser une filière qui constitue un pilier de la sécurité nationale, de compétitivité et de pouvoir d'achat.

L'Observatoire rappelle également que le soutien aux énergies renouvelables électriques est économiquement vertueux : les soutenir à hauteur d'**environ 5 Md€ par an**, c'est surtout économiser sur les **60 Md€ d'importations fossiles annuelles** (hors pic de 2022) et réorienter l'investissement vers des actifs productifs et locaux.

Redonner un cap clair à la politique énergétique française

La France doit publier sans délai sa feuille de route énergétique pour rétablir la confiance et la visibilité aux acteurs, protéger les 80 000 emplois existants de la filière et préparer la montée en puissance industrielle des prochaines années. Tenir les calendriers d'appels d'offres, garantir les raccordements et soutenir le stockage ne seront pas des options : ce sont des conditions indispensables pour la maîtrise de notre avenir énergétique.

Avec une électricité déjà massivement décarbonée, notre pays dispose d'un atout stratégique majeur en Europe. Mais l'électrification, moteur de notre souveraineté et de notre réindustrialisation, ne peut pas commencer dans 10 ans, ou même 20 ans, mais doit s'engager dès maintenant : c'est aujourd'hui que se construisent les infrastructures qui assureront l'indépendance énergétique de la France pour demain.

[> Téléchargez l'Observatoire du système électrique renouvelable <](#)

CHIFFRES REPERES (FIN 2024)

Photovoltaïque : 25 GW – 49 500 emplois
Éolien terrestre : 23,5 GW – 25 600 emplois
Éolien en mer : 1,5 GW – 7 800 emplois

27% : la part de l'électricité dans la consommation d'énergie finale française (2024).
Objectif : **39 % en 2035** et **54 % en 2050**

A propos de France renouvelables :

France renouvelables est l'association professionnelle qui représente, consolide et promeut, par une approche systémique, le développement des EnR électriques industrielles et des solutions de stockage et de flexibilité associées, permettant l'évolution de notre système électrique vers sa décarbonation, sa soutenabilité et sa compétitivité.